

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de procéder à l'ouverture de l'avenue Western.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter une propriété de M. Albert Aubertin.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Martin.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter la somme de \$12,000 pour la construction d'un égout dans la rue Duquesne.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$3,300 pour la construction d'un égout dans la rue Desmarteau.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit additionnel de \$2,000, re système d'approvisionnement d'eau, avenue des Cèdres.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. W. L. Parker de construire une voûte.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$7,700 pour la construction d'un égout dans l'avenue Old Orchard.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$4,100 pour la construction d'une serre au Parc Baldwin.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'annuler une résolution du Conseil, re expropriation de la rue Saint-André.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que la Règle 69 soit suspendue et que ledit rapport soit adopté.

23.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question concernant le pavage de la rue Saint-Denis.

24.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une résolution du Conseil, re employés permanents.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et que copies en soient transmises aux échevins intéressés.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Belgo-Canadian Realty Co. d'ériger une marquise.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Imperial Oil Co. de poser un tuyau à travers la rue St-Patrice.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MONAHAN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$4,280 pour la construction de trottoirs en ciment dans l'avenue Addington et dans la rue Coleraine.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MONAHAN, il est

Résolu: Que la règle 111 soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—De la Commission de Législation, re amendements à la Charte.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

14.—From Board of Commissioners, to proceed with the opening of Western Avenue.

15.—From Board of Commissioners, to purchase a property from Mr. Albert Aubertin.

Consideration deferred at the request of Ald. Martin.

16.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$12,000 for the construction of a sewer in Duquesne street.

17.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$3,300 for the construction of a sewer in Desmarteau street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

18.—From Board of Commissioners, to vote an additional appropriation of \$2,000, re supply system, Cedar avenue.

19.—From Board of Commissioners, to allow Mr. W. L. Parker, to construct a vault.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

20.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$7,700, for the construction of a sewer in Old Orchard avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

21.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$4,100 for the construction of a greenhouse at Baldwin Park.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

22.—From Board of Commissioners, to annul resolution of Council, re expropriation of St. André street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That Rule 69 be suspended and that said report be adopted.

23.—From Board of Commissioners, replying to a question concerning the paving of St. Denis street.

24.—From Board of Commissioners, replying to a resolution of Council, re permanent employees.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and that copies thereof be transmitted to the Aldermen interested.

25.—From Board of Commissioners, to allow the Belgo-Canadian Realty Co., to erect a marquise.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

26.—From Board of Commissioners, to allow the Imperial Oil Co., to lay a pipe across St. Patrick street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$4,280, for the construction of cement sidewalks on Addington avenue and Coleraine street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That Rule 111 be suspended and that said report be received and adopted.

28.—From Legislation Committee, re amendments to the City Charter.